



## Vers un « fichier » positif des crédits aux particuliers

Lors de la clôture de la Conférence nationale contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'est tenue à Paris les 10 et 11 décembre 2012, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault a présenté les principales mesures du plan pluriannuel contre la pauvreté parmi lesquelles : la revalorisation de 10 % d'ici à 2017 du RSA en plus de l'indexation sur l'inflation annuelle pour le ramener progressivement à son niveau d'origine, soit 50 % du SMIC ainsi que la création d'un « Fichier positif » des crédits aux particuliers. Ce Fichier sera inclus dans le projet de loi sur la consommation qui sera soumis au Parlement au printemps. Il recensera l'ensemble des crédits aux particuliers et les établissements de crédit auront l'obligation de le consulter avant l'octroi d'un nouveau crédit afin de lutter contre le surendettement en évitant d'accorder des crédits supplémentaires aux personnes fragiles.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Union européenne

#### 1 – Union économique et bancaire

Au cours du Conseil européen du 13 décembre 2012, les ministres des finances ont finalisé l'accord sur la supervision bancaire européenne relatif au mécanisme européen de résolution des crises bancaires et la garantie commune des dépôts qui entreront en vigueur respectivement fin 2013 et début 2014. S'agissant de la supervision bancaire, il a été convenu qu'une large partie du secteur bancaire de la zone euro restera sous le contrôle des autorités nationales et que 150 à 200 établissements passeront sous le contrôle direct de la BCE, en fonction de leur taille et de leur poids dans l'économie nationale.

#### 2 – BCE

Lors de sa réunion du 10 janvier 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « les taux d'inflation ont diminué au cours de ces derniers mois comme prévu, et devraient rester en deçà de 2 % cette année. (...). La faiblesse de l'activité dans la zone euro devrait se prolonger sur 2013. (...). Une reprise progressive devrait s'amorcer plus tard en 2013. (...). Les risques entourant les perspectives économiques de la zone euro demeurent orientés à la baisse ». M. Draghi a également souligné qu'« afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans la zone euro, il est essentiel de continuer à renforcer la capacité de résistance des banques chaque fois qu'il y a lieu. (...) Des mesures décisives pour la mise en place d'un cadre financier intégré permettront d'atteindre cet objectif. Le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) en est l'une des pierres angulaires. Il s'agit d'une avancée capitale en vue d'une reprise du processus d'intégration du système bancaire ».

M. Draghi a présenté le même jour, lors de l'inauguration de l'exposition « Le nouveau visage de l'euro », le billet de 5 euros de la série « Europe » qui sera mise en circulation à partir du 2 mai 2013, le dossier de presse est disponible sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

### Comité national SEPA

Lors de sa réunion du 14 décembre 2012, le Comité national SEPA a appelé l'ensemble des parties prenantes à intensifier leurs actions afin de respecter la date butoir du 1<sup>er</sup> février 2014 pour la fin de la migration au virement et au prélèvement européens SEPA.

### Bâle III

Le Comité de Bâle a annoncé le 14 décembre 2012 que onze juridictions membres respecteront le calendrier de mise en œuvre de Bâle III au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Sept autres juridictions, dont les Etats-Unis et l'Union européenne, se sont engagées à finaliser leur réglementation intérieure dans les meilleurs délais. Le 7 janvier 2013, le Comité de Bâle a publié la version révisée du Ratio de liquidité à court terme adoptée par le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire (GHOS). L'entrée en vigueur de ce ratio s'échelonnait entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les communiqués de presse sont disponibles sur : [http://www.bis.org/press/p121214a\\_fr.pdf](http://www.bis.org/press/p121214a_fr.pdf) et [http://www.bis.org/press/p130107\\_fr.pdf](http://www.bis.org/press/p130107_fr.pdf)

### Actualité législative

1 - La loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement et la loi organique n° 2012-1557 du 31 décembre 2012 relative à la nomination du directeur général de la société anonyme BPI-Groupe ont été publiées au JORF du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

2 - Le décret n° 2012-1459 du 26 décembre 2012 relatif aux accords annuels de modération de prix de produits de grande consommation en outre-mer a été publié au JORF du 27 décembre 2012.

3 - Le décret n° 2012-1445 du 24 décembre 2012 portant relèvement de 25 % du plafond du livret A à 22 950 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2013 a été publié au JORF du 26 décembre 2012.

4 - Le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires a été présenté en Conseil des ministres du 19 décembre 2012 et déposé le jour même à l'Assemblée nationale.

### Microcrédit

La Banque de France a organisé le 12 décembre 2012 un colloque sur « le microcrédit accompagné ». Les discussions ont porté sur : le microcrédit accompagné (nature, performance, régulation), le rôle du microcrédit accompagné dans la prévention du surendettement, les liens du microcrédit accompagné avec l'accessibilité bancaire. Le discours d'introduction du Gouverneur de la Banque de France est disponible sur : [http://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/discours-CN-12-12-12.pdf](http://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/discours-CN-12-12-12.pdf)

### Nomination

Mme Jeanne-Marie Prost, médiatrice nationale déléguée, a été nommée Médiatrice nationale du crédit, en remplacement de Gérard Rameix.

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

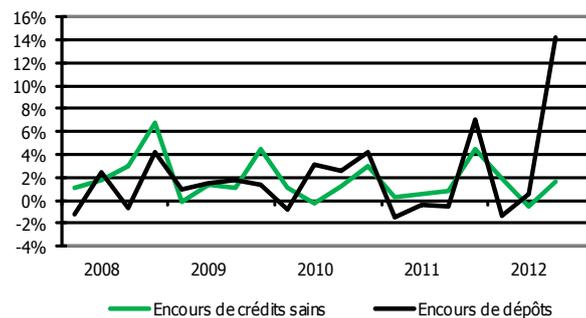
## Publication : Bulletin de conjoncture financière et bancaire

L'activité des établissements de crédit progresse sensiblement au 3ème trimestre. La collecte augmente de 14,2 % par rapport au trimestre précédent en raison d'une opération contribuant sensiblement à la hausse de l'encours des actions. Après une baisse de 0,5 % au trimestre précédent, l'activité de financement est bien orientée avec un encours de crédits sains en progression de 1,6 %.

Les comportements financiers des agents économiques de Guyane font ressortir sur le 3ème trimestre 2012 :

- une reprise du financement des entreprises ;
- une dégradation des indices de vulnérabilité pour les entreprises ;
- une hausse du montant d'actions détenues, entraînant l'augmentation de l'encours des dépôts.

Evolution en glissement trimestriel



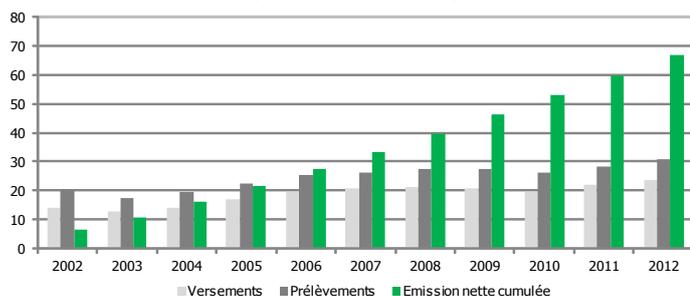
Source : IEDOM, données SURFI

Retrouvez l'ensemble du bulletin sur le site de l'Iedom : [www.iedom.fr/Guyane](http://www.iedom.fr/Guyane)

## Emission monétaire

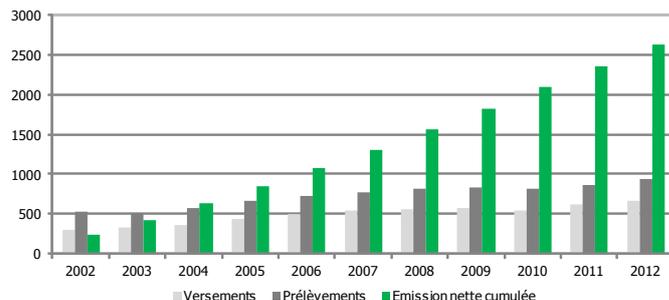
L'IEDOM, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les billets qui ont cours légal dans la zone euro. Au 31 décembre 2012, le cumul des émissions nettes<sup>1</sup> de billets atteint 2,63 milliards €, correspondant à un volume de 67 millions de coupures. L'émission nette cumulée, soutenue, stabilise néanmoins sa progression sur un an à 11,9 % en volume, et 12,3 % en valeur, contre un taux de croissance annuel moyen de 29,38 % en valeur depuis l'introduction de l'euro en 2002.

Evolution de l'émission nette de billets en volume (en millions de coupures)



Source : IEDOM

Evolution de l'émission nette de billets en valeur (en millions d'€)



Les émissions nettes de billets concernent principalement les coupures de 20 € et de 50 € (respectivement 46,4 % et 22,5 % des billets en circulation dans le département). En volume, la part de la coupure de 50 € augmente de 1,4 point, et celle de la coupure de 10 € de 0,2 point sur un an alors que la part des autres coupures diminue légèrement. Le mode de fonctionnement des distributeurs automatiques de billets du département, chargés majoritairement en coupures de 20 € et 50 €, peut expliquer la part prépondérante de ces billets dans le département.

Sur l'année 2012, 31 millions de billets euros ont été mis en circulation (prélèvements), soit 9,1 % de plus qu'en 2011. En parallèle, 23,6 millions de billets ont été retirés du circuit (versements), soit une hausse de 8,1 % sur un an. L'émission nette de l'exercice 2012, composée essentiellement de coupures de 20 € (37,8 %) et de 50 € (34,1 %), reste soutenue pour atteindre 280 millions d'euros en valeur pour un volume de 7,3 millions de coupures. Les coupures de thésaurisation (100, 200 et 500 €) représentent 11,5 % des émissions nettes en volume de l'année contre 13,1 % en 2011. Ainsi, la valeur moyenne du billet en circulation en Guyane diminue légèrement à 39,25 € à fin 2012 contre 39,39 € l'année précédente.

En 2012, alors que les coupures de transactions (50 €, 20 € et 10 €) ont un taux de retour<sup>2</sup> important (76 % en moyenne), les taux de reversement des coupures de 500 € (14,7 % en 2012 contre 13,2 % en 2011) et 200 € (24,5 % en 2012 contre 8,8 % en 2011), malgré une nette progression sur un an, demeurent très faibles comparés aux taux observés aux Antilles (bien au dessus de 50%). Ce phénomène, propre à la Guyane, donne une indication sur l'importance de l'évasion monétaire, notamment en direction des pays frontaliers (Brésil et Suriname), et de l'économie informelle dans le département.

## BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Carburants

L'arrêté préfectoral n° 2043 du 28 décembre 2012 fixe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le prix de vente au détail des carburants à 1,71 € / litre pour l'essence (+1 centime) et 1,58 € / litre pour le gazole (- 5 centimes). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 24,72 €, contre 24,30 € en décembre, soit une augmentation de 42 centimes.

<sup>1</sup> Les émissions nettes sont la différence entre les billets (ou pièces) émis(es) par l'IEDOM (prélèvements) et les billets (ou pièces) retirés (ées) de la circulation (versements). L'émission nette cumulée représente le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, pré alimentation comprise.

<sup>2</sup> Le taux de retour (ou de reversement) est le rapport entre le nombre de billets ou de pièces versés aux guichets et le nombre de billets ou de pièces prélevés.

## Prix à la consommation

En novembre 2012, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère hausse de 0,1 % sur le mois. La hausse des prix de l'alimentation (+0,3 %) et des services (+0,2 %) n'a été que partiellement compensée par la baisse des prix des produits manufacturés (-0,1 %), et de l'énergie (-0,7 %). En glissement annuel, l'indice des prix progresse de 1,4 %, tiré principalement par les variations des prix sur les postes de l'alimentation (+ 2,8 %), des services (+ 1,0 %), et de l'énergie (+ 4,3 %). L'inflation est ainsi relativement faible en Guyane, comparée à celle constatée en Guadeloupe (+2,5 %) ou en Martinique (+1,7 %), et est égale à l'évolution en métropole.

## Energie

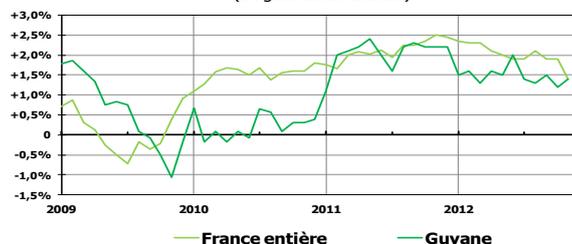
L'Observatoire régional de l'énergie et du développement durable de la Guyane (OREDD) a publié le bilan énergétique 2009 de la Guyane. Ce document dresse un état des lieux de la production et de la consommation d'énergie sur le territoire. Sur la période 2000-2009, le taux de croissance annuel moyen de la consommation d'énergie primaire a été de 5 %. La répartition par secteur de la consommation d'énergie primaire a également évolué entre ces deux années : la part de la consommation par le secteur « résidentiel » a augmenté de 5 points, de 16 % à 21 %, celle du secteur « professionnel » a augmenté de 4 points à 35 %, et celle du secteur « transport » de 3 points à 39 %. Le secteur « Agriculture-pêche » a pour sa part fortement diminué sur la période et ne représente en 2009 que 4 % de la consommation d'énergie contre 16 % en 2000.

## Population

Selon les derniers chiffres de l'Insee, la population légale en Guyane pour 2010 est de 229 040. Cela représente une augmentation annuelle moyenne de la population sur la période 1999-2010 de 3,5 %. Cette évolution varie selon les communes. Parmi les communes les plus dynamiques en terme de démographie se trouvent celles de Papaïchton (+10,24 %), Saint-Elie (+7,96 %), Maripasoula (+7,95 %), Montsinery-Tonnegrande (+7,15 %), Saint-Laurent-du-Maroni (+6,51 %), Saint-Georges (+6,14 %), ou encore Macouria (+6,04 %). Pour Cayenne, l'évolution moyenne de la population sur la période n'a été que de 0,92 % par an. En conséquence, le chef lieu du département ne représente plus qu'un quart de la population guyanaise en 2010, contre un tiers en 1999.

Par ailleurs, dans une autre étude publiée en parallèle, et basée également sur les données du recensement de la population, l'Insee met en avant la fécondité comme premier moteur de la croissance démographique. En effet, malgré le léger recul du nombre d'enfants par femme en âge de procréer (3,5 en moyenne pour 2009, contre 4 en 2000), le solde naturel continue de contribuer majoritairement à hauteur de 2,7 % à l'augmentation de la population (de 3,5 %), le reste provenant du solde migratoire.

Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



Source: INSEE ; variations sur un an des indices mensuels avec tabac.

## SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↑ Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Nov-2012	125,9	[0,1%]	[1,4%]	Insee
		↑ Prix administré du litre d'essence	Jan-2013	1,71	[0,6%]	[6,2%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↑ Demandeurs d'emploi (DEPM A)	Nov-2012	19 409	3,8%	13,1%	Dieccte (CVS Dieccte)
		↑ Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Sep-2012	8 164	0,4%	14,3%	Pôle Emploi
		↓ Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Déc-2012	15 388	-[0,6%]	-[4,0%]	
		↑ Prestations nettes versées (1)	Déc-2012	9,6 M€	[14,2%]	[24,1%]	Caf
			Cumul	97,8 M€		ns.	
	CONSUMMATION	↓ Recettes d'octroi de mer	Sep-2012	10,0 M€	-16,2%	3,7%	Douanes
			Cumul	92,4 M€		5,9%	
		↑ Importations de biens de consommation (BC) (3)	Nov-2012	16,0 M€	0,3%	7,0%	Douanes
		Cumul	141,0 M€		3,2%		
↓ Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Déc-2012	399	-4,7%	-21,5%	Somafi		
		Cumul	4 112		-9,1%		
INVESTISSEMENT	↓ Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Nov-2012	42,3 M€	-2,9%	14,8%	Douanes	
		Cumul	391,6 M€		-10,0%		
	↑ Ventes de véhicules utilitaires	Déc-2012	145	3,9%	-4,8%	Somafi	
		Cumul	1 198		1,9%		
COMMERCE EXTERIEUR	↓ Exportations (3)	Nov-2012	18,2 M€	-65,3%	36,6%	Douanes	
		Cumul	203,4 M€		42,1%		
	↓ Importations (3) (4)	Nov-2012	136,2 M€	-13,4%	28,3%	Douanes	
		Cumul	1 312,5 M€		7,6%		
INDICATEURS SECTEURIELS	SPATIAL	Tirs effectués	Cumul à fin Déc-2012	10 tirs (7 Ariane 5, 2 Soyouz, 1 Vega)		7 tirs à Déc-2011	Arianespace
		Satellites lancés	Cumul à fin Déc-2012	18 satellites, et 1 ATV		13 satellites et 1 ATV	
	BTP	↓ Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Nov-2012	9 788 tonnes	-9,9%	1,3%	Ciments guyanais
			Cumul	94 282 tonnes		15,7%	
	INDUSTRIE	↓ Exportations d'or en volume (3)	Nov-2012	134 kilos	-70,4%	-41,3%	Douanes
			Cumul	1 612 kilos		29,9%	
		↓ Exportations d'or en valeur (3)	Nov-2012	5,5 M€	-70,5%	-36,9%	Douanes
			Cumul	60,8 M€		45,3%	
	↑ Cours de l'once d'or	Nov-2012	1 743,19 \$	[7,2%]	-[2,3%]	London Bullion Market Assoc./AFD	
	↑ Grumes sorties de forêt	Sep-2012	7 190 m3	89,7%	-42,1%	ONF	
		Cumul	29 090 m3		-20,1%		
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓ Exportations de crevettes (3)	Nov-2012	29 tonnes	-59,8%	-30,6%	Douanes
			Cumul	357 tonnes		-52,3%	
		↑ Exportations de poissons (3)	Nov-2012	279 tonnes	21,0%	45,8%	Douanes
			Cumul	1 472 tonnes		-11,4%	
↑ Exportations de riz (2) (3)	Nov-2012	90 tonnes	ns.	ns.	Douanes		
	Cumul	90 tonnes		ns.			
TOURISME	↑ Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Aou-2012	53 504	1,1%	3,9%	CCIRG	
		Cumul	289 827		-4,1%		
	↓ Nombre de nuitées	Sep-2012	30 000	-0,4%	3,3%	Insee	
		Cumul	245 000		0,4%		

[Données non CVS]

\*ATV pour Automated Transport Vehicle (Véhicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012
Taux d'intérêt légal		
ANNEE	2012 0,71%	JO du 08/02/12
ANNEE	2011 0,38%	JO du 03/02/11
Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)		
	Livret A et bleu	LDD
	2,25%	2,25%
		LEP
		2,75%
		PEL*
		2,50%
		CEL*
		1,50%

\* hors prime d'Etat

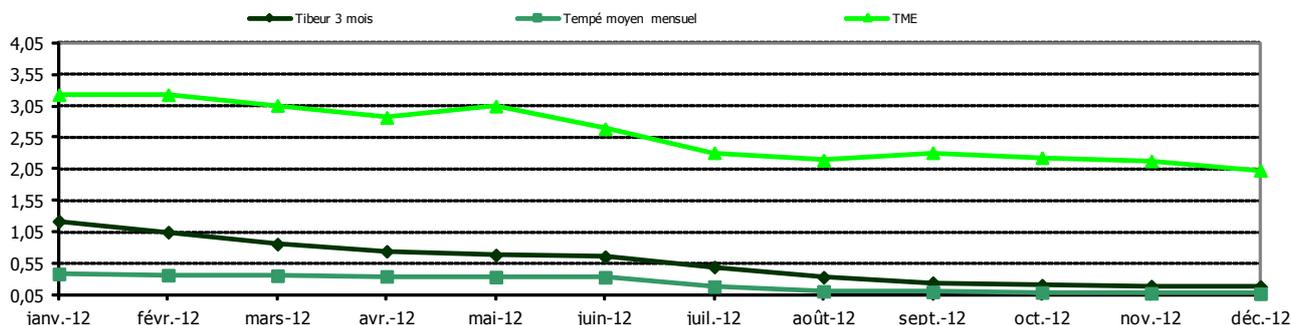
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Décembre 2012)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1003%	0,0909%	0,0786%	0,0723%	0,1110%	0,1860%	0,3240%	0,5490%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2,31%	2,23%	2,18%	2,03%	2,51%	2,43%	2,38%	2,23%

### Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
<b>Prêts immobiliers</b>		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	12,19%
Prêts à taux fixe	5,72%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,24%
Prêts à taux variable	5,37%	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts-relais	5,79%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,05%
<b>Autres prêts</b>		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	4,01%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,61%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,89%	Découverts en compte (1)	13,32%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 € et < ou = à 3 000 €	18,95%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,49%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	15,55%	Découverts en compte (1)	13,32%

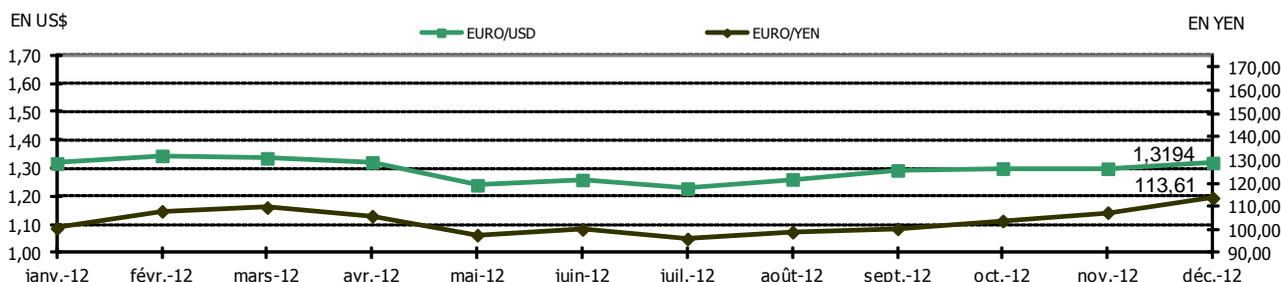
(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

### Taux des marchés monétaires et obligataires



EURO/USD (Etats-Unis)	1,3194	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,1727	EURO/SRD (Surinam)	4,35340
EURO/JPY (Japon)	113,6100	EURO/BWP (Botswana)	10,27020	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,36140
EURO/CAD (Canada)	1,3137	EURO/SCR (Seychelles)	17,3178	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,6625
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81610	EURO/MUR (Maurice)	40,3017	EURO/BBD (La Barbade)	2,63840
EURO/SGD (Singapour)	1,6111	EURO/BRL (Brésil)	2,7036	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,47000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2260	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,66560	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3038,1180	EURO/XCD (Dominique)	3,5618	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N de SEZE - Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 97306 Cayenne CEDEX

Achevé d'imprimer le 18 janvier 2013 - Dépôt légal : janvier 2013 - ISSN 1240-3814